



Appui au Développement de la Médecine Physique et Réadaptation au Burundi



Avec le soutien de
LA COOPÉRATION
BELGE AU DÉVELOPPEMENT .be

Résumé du programme

L'Objectif spécifique du programme est énoncé de la façon suivante

BU OS1 : « Améliorer l'accès aux soins de réadaptation de qualité, au bénéfice des personnes atteintes d'un handicap ou d'une incapacité fonctionnelle, en se focalisant sur :

- l'appui à la gouvernance du sous-secteur
- la formation des Ressources Humaines (RH) de la réadaptation
- l'appui à dix centres et services de réadaptation répartis sur 9 provinces du Burundi
- le développement de l'information sanitaire en MPR à travers sa digitalisation

Cela avec une attention particulière pour l'environnement et les personnes plus vulnérables (PH, femmes, indigents) »

Cet objectif spécifique comporte *quatre* résultats :

Résultat 1 : Renforcement de la Gouvernance du développement de la MPR

« Les acteurs de la MPR au Burundi sont moteurs dans l'élaboration des organes, mécanismes et outils normatifs et efficaces de développement de la MPR, intégrant les thématiques genre et environnement, pilotée par le MSPLS ».

Activités essentielles :

1. Elaboration, mise en œuvre et suivi-évaluation des *plans stratégiques de développement* de la MPR (en collaboration avec HI) (plan stratégique 2018-2022 encore à adopter)
2. Création au PNILMCNT/MSPLS d'un « *service du développement de la MPR* », pour qu'une structure concrète suive en permanence les aspects du développement de la MPR au sein du MSPLS
3. Mise en place d'un *processus de suivi-évaluation de la qualité* dans les services MPR au Burundi (à partir du document de normes MPR récemment adopté par le MSPLS)

Résultat 2 : Développement des Ressources humaines de la MPR

« Les capacités du Burundi à former des kinésithérapeutes de qualité pour le pays et pour les pays de la sous-région des Grands Lacs sont développées en tenant compte des thématiques genre et de l'environnement ».

Activités essentielles :

1. Poursuite de la *formation d'un noyau de RH de qualité en Médecine Physique Réadaptation et en kinésithérapie*
Terminer la formation d'un médecin spécialiste MPR, de cinq kinésithérapeutes au niveau Master et de quatre kinésithérapeutes au niveau bachelier.
2. *Formation continue des kinésithérapeutes du Burundi*
Sessions annuelles de formation continue des kinés A1 (ou plus), animées par des experts venu de Belgique et sur des thèmes précis). Le CNRKR accueille également les kinésithérapeutes du pays pour des stages de remise à niveau.
3. *Création d'une Ecole Supérieure de Kinésithérapie à l'INSP de Bujumbura*
Démarrage de la construction fin 2017. La première rentrée académique prévue en septembre 2018, première promotion prévue en septembre 2021

Résultat 3 : Renforcement des capacités des centres MPR

« Les capacités d'accueil et de prestations de soins en MPR sont améliorées, en partenariat avec les secteurs public, privé et les organisations de la société civile, en prenant en compte l'environnement et avec une attention particulière pour les personnes plus vulnérables (PH, femmes, indigents) ».

Activités essentielles :

1. renforcement du CNRKR de Bujumbura qui est l'institution de référence pour les soins de qualité, la formation continue des RH kinésithérapeutes et des médecins. C'est également le lieu de stage principal de la future école de kinésithérapie à implanter à l'INSP ;
2. renforcement de 9 autres centres et services de réadaptation répartis dans 9 provinces du pays :
 - CRP de *Muyinga*
 - CRP de *Makamba*
 - Service kiné de l'hôpital régional de *Ngozi*
 - Service kiné de l'hôpital de Mivo à *Ngozi*
 - Service kiné de l'HDS de *Muramvya* (à créer)
 - Service kiné de l'HDS de *Kirundo* (à créer)
 - Service kiné de l'HDS de *Bubanza*
 - CNAR de *Gitega*
 - Institut St Kisito de *Bujumbura*

Résultat 4 : Génération et utilisation de l'information en MPR

« Les acteurs de la MPR génèrent et utilisent mieux l'information sanitaire générée ».

Activités essentielles :

1. Développement d'un logiciel de *Dossier Médical Informatisé* (DMI) pour la MPR (en collaboration avec la CTB) ;
2. Implantation et *opérationnalisation de ce logiciel* dans les 10 centres et services de réadaptation appuyés ;
 - en collaboration et sur financement de la CTB pour le *CNRKR*, pour le HR *Ngozi*, et pour les 3 HDS de *Muramvya*, *Kirundo* et *Bubanza*
 - sur financement APEFE pour les autres centres et services MPR (CRP Muyinga, CRP Makamba, Hôpital de Mivo à Ngozi, CNAR de Gitega, Institut St Kisito Bujumbura)
3. Appui à la bonne utilisation du logiciel de DMI dans les services concernés ;
4. Exploitation de l'information générée par les centres et transmission d'indicateurs vers le SNIS ;